

Master Droit et Fiscalité du Marché de l'Art

Mention : Droit des affaires

Domaine : Droit - Economie - Gestion

Informations générales

Niveau de recrutement

Bac + 4, Bac + 3

Conditions d'admission

Durée de la formation

2 ans

Stages

Non

Accessible en

Formation initiale

Formation continue

PRÉSENTATION

Objectifs

Les étudiants deviennent des professionnels du secteur concerné : commissaires-priseurs; avocats spécialisés en marché de l'Art; conseils en gestion de patrimoine, mécénat, assurance; galeristes; juristes dans les entreprises culturelles, attaché de conservation ...

ADMISSION

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 4, Bac + 3

Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience. Le candidat doit avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Le candidat doit pouvoir établir un intérêt réel et antérieur à la candidature pour les métiers du marché de l'art. Des stages peuvent notamment témoigner de cet intérêt.

Modalité de sélection

Après une première sélection sur dossier, le candidat est, le cas échéant, auditionné. Les candidats dont le profil est proche de celui requis mais qui n'ont pas été sélectionnés peuvent bénéficier de conseils pour préparer et déposer une nouvelle candidature l'année suivante.

Conseils aux futurs candidats – suivi en amont

Il est proposé aux étudiants qui souhaiteraient intégrer la filière mais qui ne remplissent pas encore toutes les conditions préalables d'accès, de prendre contact avec l'Institut Droit Art Culture (IDAC) plus d'un an avant la date d'intégration choisie, afin de pouvoir bénéficier de la procédure dite de « suivi en amont ».

Inscription

PROGRAMME

Les enseignements délivrés en première année de master visent à assurer un socle commun de connaissance en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention.

[Téléchargez le programme](#)

DÉBOUCHÉS

Année de sortie

Bac + 5

Compétences visées

L'objectif de cette filière consiste à former, dans une démarche ouverte au-delà du droit et de la seule théorie, des juristes appréciés des professionnels du marché de l'Art, mais également de leurs partenaires et conseils.

Débouchés professionnels

Les étudiants pourront exercer leurs compétences dans le cadre de professions diverses : antiquaires, avocats spécialisés, commissaires-priseurs judiciaires, conseils en mécénat, courtiers en œuvres d'art, entreprises culturelles, établissements financiers, galeristes, organismes professionnels du marché de l'art, sociétés de courtage et d'assurances, sociétés de ventes volontaires aux enchères.

Renseignements

SECRÉTARIAT
FACULTE DE DROIT
Site des Quais
15 quai Claude Bernard
69007 LYON

Institut Droit Art Culture
+33 (0)4 78 78 73 22

Responsables pédagogiques

Breur Christine

Autre(s) établissement(s) délivrant le diplôme

La mention « Droit des affaires » est une mention commune aux Universités Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne.

Mise à jour : 14 février 2019